



## FAS - Evaluation des préjudices financiers

Sur le modèle des pays anglo-saxons où l'expert (Loss Adjuster) se fait assister par des experts comptables (Forensic accountance), Sedgwick France a mis en place depuis plusieurs mois un nouveau département nommé FAS (pour Forensic Advisory Services).

Il s'agit d'un service d'expertise comptable chargé d'accompagner les experts en pertes d'exploitation. Sa mission principale est d'examiner et d'étudier plus en détails les chiffres d'une entreprise sinistrée.

## FAS - Objectif

L'objectif de FAS est d'adjoindre aux experts en pertes d'exploitation, des experts-comptables qui ont pour mission d'analyser les chiffres aux fins de mieux comprendre l'activité.

FAS est donc une fonction support destinée à mieux expliquer les chiffres.



## FAS - Des compétences financières pour chiffrer un préjudice

Les équipes du Département FAS visent en priorité les sinistres complexes pour lesquels elles possèdent un véritable savoir-faire, accumulé au cours des années passées dans tous les secteurs industriels et commerciaux.

- Lorsqu'on a besoin d'approfondir l'évaluation de la perte avec une certaine finesse et de nombreux détails. C'est ce qu'on appelle la granulométrie.
- Pour préserver les recours en responsabilités civile, ainsi le dossier est plus solide lorsqu'il est argumenté avec des documents comptables et leur analyse complexe.

Si aujourd'hui le Département FAS compte 20 personnes, il est en pleine croissance et les équipes FAS travaillent à son développement.

### Olivier Huet

Expert, Responsable Pôle finance qualifié FFSA | certifié EEA marchandises, immatériels, vol | FUEDI ELAE



T +33 (0)1 40 22 81 27  
M +33 (0)6 72 76 86 26  
E [olivier.huet@fr.sedgwick.com](mailto:olivier.huet@fr.sedgwick.com)